

**Paris, le 15 avril 2021**

## **Communiqué**

### **Astura de nouveau distingué en Fusions-Acquisitions, Technologies de l'information et Protection des Données Personnelles par le Legal 500 édition 2020/2021**

#### **Fusions-acquisitions**

*« Dirigée par Raphaël Dalmas, l'équipe de quatre avocats d'Astura intervient dans des opérations de fusions-acquisitions et des opérations de croissance. Le cabinet assiste des PME, des family offices et des entrepreneurs. A noter, la pratique est particulièrement recommandée pour le traitement d'opérations présentant une forte composante en droit de la propriété intellectuelle ou dans le domaine des nouvelles technologies, grâce à sa forte expertise complémentaire dans ses matières. »*

#### Les références

*« Hyper efficacité entraînant un gain de temps pour les clients. »*

*« Attitude constructive, efficace, traitement très rapide des brouillons en cas de besoin et sans prétention. »*

*« Équipe étroite avec des visions complémentaires et complètes. »*

*« Raphaël Dalmas, Alma Nicolai et Margot Blondel sont efficaces, complets et très à l'écoute. »*

*« Partenaires présents sur les cas, équipe à taille humaine avec une bonne communication permettant des échanges fluides. »*

*« Grande compétence technique, réactivité et précision des retours d'information et du suivi. »*

*« Astura est unique par sa réactivité, son agilité et sa créativité. Ce sont des négociateurs créatifs, commerciaux et efficaces et travaillent très bien aux côtés d'autres avocats. »*

#### **Technologies de l'information et internet**

*« Astura est principalement mandaté par une clientèle française, constituée de start-ups, de PME et de grandes entreprises. Le cabinet est particulièrement réputé pour son expertise transactionnelle et de conseil. L'équipe se voit aussi confié des dossiers contentieux aux enjeux majeurs ; elle a ainsi récemment traité plusieurs affaires relatives à la violation de licences de logiciels, ainsi qu'à l'implémentation défectueuse de logiciels et de nouveaux sites web. Enfin, l'équipe est recommandée pour la gestion des sujets portant sur les services d'e-paiement, le droit de la propriété intellectuelle et la protection des données. La pratique est dirigée par l'associé fondateur du cabinet Matthieu Mélin dont le champ de compétences, au-delà du juridique, inclut la technique du coding. »*

## **Protection des données personnelles**

*« L'équipe d'Astura est experte en droit des nouvelles technologies, de la propriété intellectuelle et des données personnelles. Elle est particulièrement sollicitée pour traiter les aspects de protection des données se rattachant à de grandes opérations de fusions-acquisitions et de financement d'entreprises. Elle est souvent mandatée par des clients français ; PME, grandes entreprises ou encore des start-ups qui ont accès à la plateforme numérique automatisée du cabinet pour la rédaction de documents juridiques. L'équipe assiste enfin ses clients en matière de contrôles de conformité RGPD. La pratique est dirigée par Matthieu Mélin. »*

Source : Annuaire Legal 500 Paris

<https://www.legal500.fr/c/paris/fusions-acquisitions/>

<https://www.legal500.fr/c/paris/secteurs-et-industries/it-and-internet/>

<https://www.legal500.fr/c/paris/protection-des-donnees-personnelles/>

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Courriel : [contact@astura.fr](mailto:contact@astura.fr)

Téléphone : 01.84.16.24.30

[www.astura.fr](http://www.astura.fr)